



## Déclaration FNEC-FP-FO 64 jeudi 3 février 2022

Monsieur le directeur,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Premièrement nous tenons à dénoncer l'envoi tardif de certains documents de travail, il nous est impossible d'échanger avec les établissements quand nous recevons les documents un jour et demi avant la tenue de ce comité. Nous ne devrions même pas le tenir.

Monsieur le directeur, il paraîtrait que l'administration « crève à cause de ces personnels qui se contentent de leur mission ». Ce sont les paroles tenues lors d'un précédent comité. Au delà de l'aberration statutaire, statuts qui fondent le principe même de notre fonction publique, à FO, nous croyons que si les personnels crèvent, certains littéralement, c'est bien à cause de toutes ces missions, de l'extension de celles-ci, et pas seulement en temps de pandémie. Extension par ailleurs que Monsieur le ministre et Madame la rectrice reconnaissent volontiers. C'est bien à cause de la dégradation des conditions de travail, du nombre de HSA imposées, des compléments de service que la réforme du bac et ces mêmes HSA entraînent, de l'absence de reconnaissance, de la perte de sens qu'ils subissent, du sentiment d'abandon et du manque de protection que l'employeur doit aux agents face aux contestations, incivilités, menaces, violences dont ils sont victimes. Quand ils ne sont pas accusés d'être eux-mêmes responsables. La liste est loin d'être exhaustive.

Monsieur le Directeur, les personnels sont en droit d'attendre de leur employeur autre chose que du mépris. Ils sont en première ligne, ils répondent présents et ils demandent maintenant qu'on réponde à leurs attentes et leurs revendications qui se sont massivement exprimées dans la rue le 13 janvier. Des créations de postes et des recrutements à hauteur des besoins, le retour aux épreuves terminales et anonymes du baccalauréat, la fin du tri social de parcoursup, le dégel du point d'indice et le rattrapage des 21% de pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans ou encore l'abandon de la territorialisation de l'École et le retrait des lois Rilhac et 3DS, voilà ce qu'ils demandent.

Mais ils attendent aussi de votre part et de la part de ce comité que l'on réponde à leur efforts par des efforts qui se traduisent concrètement sur leur conditions de travail. Pour ce qui est des lycées généraux et technologiques, comment expliquer une telle perte de divisions ? Comment justifier de telles prévisions ? Comment expliquer le maintien de tels taux de HSA alors que certains lycées comme Louis de Foix, sont déjà impactés par ces pertes de divisions. C'est la double peine pour des collègues obligés de subir un complément de service alors que des heures supplémentaires restent à faire dans leur établissement.

Pour ce qui est des collèges, quid du taux de HSA ? Comment expliquer que le collège de Bizanos gagne des élèves, perde une division et voit son taux de HSA pousser des collègues vers des compléments de service ? Concernant les Segpa, une nouvelle fois Monsieur le directeur vous choisissez de priver les élèves les plus fragiles en réduisant les heures d'atelier en groupe pour des heures en classe entière "Parcours Avenir ». Malgré un voeu adopté par ce comité l'an dernier, auquel vous n'avez toujours pas répondu, vous persistez à ne pas écouter les personnels qui ont en charge ces élèves, et qui vous disent que cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, leur apporte une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Il les prépare à une orientation qui exigera d'eux entre 12 et 22 semaines de PFMP. Il les amène ainsi à envisager progressivement et sereinement leur avenir professionnel, ce qui participe déjà pleinement à l'objectif "Parcours avenir ». Cette réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves reste inadmissible voire contraire aux priorités légales et, là encore, conduit des personnels à des compléments de service. Il manque une nouvelle fois 36 heures aux Segpa des Pyrénées-Atlantiques, nous demandons que tous les moyens leurs soient redonnés afin d'assurer la mise en œuvre correcte de la politique d'accueil de ces élèves à besoins particuliers. Nous formulerons une proposition et demanderons qu'elle soit soumise au vote dans le cadre de l'article 16.

Enfin, pour ce qui concerne les lycées professionnels, nous dénonçons le traitement réservé au LP Honoré Baradat qui, en plus d'avoir subi pendant des années un management inapproprié, se voit une nouvelle impacté par les errements des la gestion des sections de GA/Agora. Malgré des demandes d'audience et des propositions d'ouverture de sections qui correspondent pleinement au tissu local, le lycée et ses personnels sont livrés à eux-mêmes. Avec une capacité d'accueil de 100 élèves, ils en accueillent moins de la moitié. Si on voulait préparer un plan pour le transformer en LPO ou récupérer les locaux, on ne s'y prendrait pas autrement.

De plus, des questions demeurent sur la dotation globale. Alors que le CTA du 17 janvier dernier indique 37h par division de CAP, comment sont dotées les demi divisions regroupées pour le chef d'œuvre ? Leur donne-t-on bien les 12 heures qui leur sont dues ? Ces regroupements dégradent déjà les conditions de travail des personnels et d'études des élèves en enseignement général, en chef d'oeuvre ils sont impossibles à tenir. Sur les familles de métiers, comment sont dotés les regroupements de 2 divisions ? N'apportent-elles que les moyens d'une division et demi ? Alors que les contraintes des ces deux années de confinement, de 1/2 jauges, d'absences, d'enseignement à distance ont fortement pesé sur le niveau des élèves de bac pro et de CAP, alors que la grande majorité des élèves à besoin particulier en lycée se retrouvent en LP, souvent sans moyens supplémentaires, ils ont besoin d'un effort particulier, et a minima de la dotation réglementaire, pour rattraper ce retard accumulé. Tout comme les personnels, qui eux en ont besoin pour ne pas continuer de voir se dégrader leurs conditions de travail.

Nous vous remercions pour votre écoute.